



Compte-Rendu du lancement du GART REGIONAL à CARCASSONNE le 09 Février 2018

Liste des présents et excusés en annexe

M le Vice-Président Jean Luc GIBELIN prie d'excuser l'absence de Carole DELGA et du Président du GART M Louis NEGRE

Le Vice-Président représente à la fois la Région et le Syndicat Mixte de Transport du Bassin d'Alès en tant que Président du SMTBA.

M Louis NEGRE est représenté par le Directeur Général du GART : M Guy LE BBRAS

Lecture du discours de la Présidente de la Région Occitanie Pyrénées Méditerranée Carole DELGA :

Mesdames, Messieurs les élus,

Mesdames, Messieurs les directrices et directeurs,

- *Le mot « transport » est, avec le mot « emploi », celui qui est le plus utilisé au sein de la nouvelle Région Occitanie.*

*Pour cause, **la mobilité pour tous et partout** est une des plus fortes ambitions politiques du mandat de la majorité régionale.*

La priorité aux transports publics et au rail, aux modes alternatifs à l'usage individuel de la voiture, a été clairement affirmée dès le premier jour.

- *Le contexte a en effet fortement évolué avec la fusion de nos deux anciennes régions il y a 2 ans.*

***La taille de l'Occitanie** a remis en lumière une fragilité de ce territoire vaste comme un pays : l'hétérogénéité des infrastructures et des organisations de transports.*

***La forte pression démographique** (51.000 nouveaux habitants/an) nous oblige à nous réorganiser pour assurer le meilleur service, à adapter en permanence notre offre de transports, à investir lourdement dans des infrastructures.*

C'est la raison de mon absence, que je vous prie d'excuser, puisque je suis reçue aujourd'hui par le Premier Ministre à Paris pour défendre nos deux projets de Lignes à Grande Vitesse Bordeaux-Toulouse et Montpellier-Béziers-Perpignan.

- ***La Région a vu ses compétences transport s'accroître encore:** notamment la gestion des Transports interurbains et scolaires qui se met en place cette année ; 13 départements, autant de systèmes et de tarifs différents...*

*C'est donc en tant qu'autorité du transport ferroviaire régional et du transport routier non urbain de voyageurs, cheffe de file de l'intermodalité que **la Région a lancé en 2016 les EGRIM, pilotés par Jean-Luc GIBELIN.***

*Cette grande concertation régionale a permis de définir notre stratégie commune en matière de rail et d'intermodalité et de fonder le nouveau **Service public régional des transports.***

4 milliards € sont programmés sur les 15 prochaines années et 10 chantiers sont à l'œuvre: nouvelle convention TER et projets LGV, Tarification et billet intermodal, TET et réouverture des lignes, TAD, accessibilité, développement des PEM, relance du fret, et enfin la poursuite de la concertation et des relations partenariales.

C'est ce dernier chantier que nous matérialisons aujourd'hui.

Le transport est un enjeu qui a besoin de la force du collectif, de votre force à tous réunis autour de la table.

Une politique de mobilité ambitieuse, efficace et utile doit s'inventer et se co-construire à plusieurs, s'adapter en permanence et innover pour être en phase avec son siècle.

C'est l'objectif du GART national qui, sous la houlette de son président Louis Nègre, a largement fait ses preuves ; de la même manière, ce sera l'objectif de son petit frère le GART Occitanie né en décembre 2017 et qui vous rassemble aujourd'hui.

Nos concitoyens, nos usagers ont besoin de simplicité et d'efficacité. De transports qui s'adaptent en permanence à un quotidien et à des demandes en constante évolution.

Cette efficacité passe par : un, l'écoute ; deux, une réponse de proximité et « sur mesure », la plus ajustée à chaque territoire et aux besoins des habitants et des entreprises.

Cette efficacité passe par un partenariat étroit et soudé, comme un pack, entre nos collectivités. Ce pack sera le GART.

Bons travaux à toutes et à tous !

Introduction du GART par le Directeur M Guy LE BRAS :

Le GART rassemble les élus avec pour priorités l'expertise transport, les échanges d'expériences et les actions de lobbying à développer auprès du Gouvernement sur les questions de mobilité.

La volonté de la Région Occitanie de lancer également un GART régional est une expérience fortement suivie et novatrice.

L'actualité transport :

Le Gouvernement va lancer une Loi d'Orientation pour la Mobilité (LOM) d'ici le second semestre 2018. Ce texte va fortement modifier l'environnement français en matière de transports, même si l'actuelle LOTI, qui avait été bien pensée à l'époque, permet toujours d'organiser les transports de manière efficace.

Priorités de la LOM :

La LOM devrait aboutir à une modification des statuts de la SNCF, facilitant l'ouverture à la concurrence. Elle permettra également de planifier sur 5 ans un plan budgété en faveur de certaines infrastructures de transports. La priorité sera désormais accordée aux **trains du quotidien**, rendant l'action des Régions primordiales.

Le Gouvernement veut également mettre en place une **Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM) sur l'ensemble du territoire**. Le champ d'application de la compétence

régionale en matière de transports serait alors élargi, prenant en compte la création de territoires à mobilité inclusives sur des territoires ruraux.

La Loi d'Orientation pour la Mobilité traitera également des problématiques de la **sécurité** au sein des transports.

Le GART souligne que cette structuration permettrait de lever les freins de la mobilité, qui est un levier primordial pour obtenir un emploi.

L'accès aux **données** en matière de transport est également essentiel. Les collectivités disposent de beaucoup de données, sous-exploitées, et qui sont aujourd'hui utilisées par des opérateurs de transports privées. Ces données doivent également être exploitées au niveau national puis régional et local afin d'offrir une information multimodale fiable. Par exemple, en Ile de France, l'absence de données durant quelques jours, du fait de la neige, a généré beaucoup de problèmes.

Des questions :

En ce qui concerne la mobilité inclusive : faut-il étendre les compétences dans le domaine des tarifications sociales ?

La transition énergétique est également une des grandes questions à traiter sur laquelle il faut travailler et agir dans des conditions soutenables financièrement pour les collectivités (ex. autocars diesel pour les scolaires sont-ils encore nécessaires ?)

Un travail peut également être mené sur les questions de lutte contre la fraude, qui est la cause de grosses pertes de recettes pour les Autorités Organisatrices (plus de 500 M€ par an).

Enfin, différents appels à projets vont être lancés par l'Etat sur les Transport en Commun en Site Propre comme les Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) dans les villes moyennes, tramway ferré et métro dans les métropoles ainsi que le traitement des nœuds ferroviaires.

Le GART est aujourd'hui une structure écoutée car il représente 80% des Autorités Organisatrices (AO) françaises.

Introduction du Vice-Président, Jean Luc GIBELIN :

Lors de réunion au sein du GART, la Région, le GART et Tisséo ont partagé la volonté de créer une structure de concertation commune aux AO, portée à l'échelle régionale.

C'est ainsi que le GART Occitanie a vu le jour, mais à quoi sert-il ?

C'est avec fierté que la Région lance cette démarche, qui est une première en France, malgré de fortes attentes en matière d'amélioration de la concertation au niveau local et au niveau national. L'idée est faire mieux travailler les différentes AOM ensemble, à la fois au niveau politique et technique, dans le but d'être le plus opérationnel possible. Pour cela, des groupes de travail opérationnels vont être créés permettant plus d'efficacité dans la mise en œuvre d'actions communes.

L'ensemble des AO de la région, y compris les collectivités non membres du GART, peuvent participer au GART Occitanie. Elles seront ainsi toutes invitées à participer aux assemblées générales qui se tiendront a minima 2 fois par an. Lors de ces assemblées générales seront présentés les travaux réalisés par les groupes de travail, ouverts également à toutes les collectivités, tant en matière de participation que d'animation.

1) Installation du bureau

M GIBELIN : il est prévu que le GART soit également composé d'un bureau. Cette structure, plus restreinte, composée de 8 membres, permet de prendre les décisions nécessaires à l'animation et la vie du GART Occitanie (exemple : préparation des ordres du jour de l'assemblée plénière).

En revanche, seules les collectivités membres du GART peuvent candidater au bureau. Les candidats au bureau sont :

- La Région
- Tisséo SMTC et Montpellier Méditerranée Métropole, en tant qu'AO présentes sur le territoire des deux Métropoles
- Sète Agglopolie Méditerranée (SAM) et Carcassonne Agglo en tant qu'agglomérations de plus de 100 000 habitants.
- Grand Auch Agglomération et Rodez Agglomération en tant qu'agglomérations de moins de 100 000 habitants.
- Le Conseil départemental de la Haute-Garonne, en tant que Département Délégué

Vote : adoption du bureau par l'ensemble des membres présents.

2) Installation des groupes de travail :

M GIBELIN : comme évoqué précédemment, ces groupes de travail sont ouverts à tous. La Région propose que chacun de ces groupes de travail puissent être co-animés par la Région et une autre AO.

A ce stade, la Région propose la création de **5 groupes de travail** :

- Volet transport du SRADDET « Occitanie 2040 ». La concertation est déjà en cours, via des ateliers territoriaux notamment, mais elle doit se poursuivre pour être contributive sur le volet transports. Pour cette raison, ce groupe doit nécessairement se réunir très prochainement (courant avril et en juin) afin que la concertation puisse aboutir dans les délais impartis (arrêt du schéma en septembre 2018)
- Tarifification, billettique, information multimodale : thématiques importantes à l'échelle régionale. Le but n'est pas encore d'avoir un titre de transport unique. L'objectif à court terme doit permettre de faire en sorte que les différents titres de transport puissent communiquer entre eux (interopérabilité). Une piste est également à rechercher en matière de tarification intermodale : l'utilisateur doit pouvoir trouver des passerelles afin que les moyens de transport soient plus fluides à l'échelle régionale.

M COMMEINHES : pense que la billettique interopérable est un point essentiel avec un titre unique pour les usagers.

M GIBELIN répond qu'il ne souhaite pas supprimer l'existant et que la billettique interopérable sera un axe de travail dans un second temps. L'objectif est de supprimer les obstacles techniques aux transports au fur et à mesure. Par contre, il est à souligner que les priorités régionales s'établiront dans le respect des compétences des autres collectivités.

- Innovations, mobilités propres : le lien avec le GART national est important en ce qui concerne les développements relatifs aux mobilités propres et notamment en matière

de carburant. Les Collectivités Territoriales d'Occitanie doivent être partie prenante sur des expérimentations dans ce secteur.

- Intermodalité, modes actifs : la question du vélo est essentielle et notamment portée par l'Etat en ce qui concerne les pistes cyclables, les parkings, les vélos dans les transports en commun. Un lien est à faire avec l'association villes et territoires cyclables (la Région est adhérente).
- Infrastructures ferroviaires et routières. Il existe un lien avec la COI et la future LOM qui doit sortir en septembre 2018. Il est donc important d'apprécier les répercussions techniques, financières et opérationnelles de ces décisions sur l'action locale.

Temps d'échange sur la possibilité d'autres commissions, leurs pertinences, les animations

M COMMEINHES : Le terme innovations signifie-t-il juste mobilités propres. Par exemple le covoiturage, est-il dans la commission Innovations ou dans celle de l'intermodalité ?

M GIBELIN : il s'agit plutôt d'intermodalité, la commission innovations traitant plutôt des questions écologiques sur la base d'expérimentations. L'Intermodalité comprend bien l'articulation entre les différents modes.

M JEANJEAN : la question de la tarification intermodale est essentielle. Il faut supprimer les barrières entre les modes de transports.

M MACH souhaite avoir une commission traitant de la sécurité car les incivilités sont problématiques et à prendre en compte.

La Région et le GART entérine la création d'une 6^{ème} commission traitant de la sécurité -accessibilité

Sur l'animation des commissions

M COMMEINHES : propose Sète Agglopolé Méditerranée pour animer le GT Innovations, mobilités propres. En effet l'agglomération relance le projet des navettes maritimes sur les canaux et Sète et l'étang de Thau avec la question possible de bateaux électriques Toutes ces commissions doivent être éminemment transversales. Par exemple le développement des navettes maritimes doit être articulé avec les autres modes de transports.

M GIBELIN : répond que le bureau permettra ce travail transversal au quotidien.

M JEANJEAN : soulève la question de la gratuité nécessaire des transports car le mode de fonctionnement est un frein au développement des transports en commun. Les recettes sont insuffisantes donc pourquoi ne pas les faire gratuit. La gratuité permet de limiter les problèmes d'interopérabilité. Le chemin sera peut-être long mais cela peut être une bonne solution.

M COMMEINHES : le billet unique est accessible. Les nouvelles technologies, via le smartphone, pourront simplifier les choses, le paiement en ligne est facilité. La gratuité par contre semble utopique.

Mme MARLIC pose un ensemble de questions : à quoi servent les commissions? Peut-on être membre de plusieurs commissions ?

M GIBELIN : il est possible d'être membre de plusieurs commissions. Les commissions sont plus restreintes pour être plus opérationnelles. Elles font des propositions au bureau.

La Région est disponible pour travailler en visio afin de limiter les déplacements et d'être plus efficient.

L'objectif est d'être concret avec des actions à mettre en place à court terme mais également d'élaborer des orientations à plus long terme. Les commissions sont avant tout un lieu de production.

Les commissions peuvent comprendre un élu ou et des techniciens comme les directeurs de transport.

Propositions calendaires de réunions des commissions :

- Fin mars/début avril et mai pour Occitanie 2040

- Mai infrastructures ferroviaires et routières en lien avec COI (Commission d'Orientation des Infrastructures)

- Juin Tarification : le GART propose de lier ce GT ainsi que le GT innovations avec le salon européen de la mobilité (Paris).

- Octobre 2018 : Intermodalité

- Novembre 2018 : Sécurité - Accessibilité

- Janvier : Nouvelles mobilités

Le bureau se réunira en fonction de l'actualité et doit être plus en prise directe avec les différentes problématiques soulevées.

M GIBELIN propose de se positionner rapidement par courriel sur les animations des commissions.

La Région créera à cet effet une adresse mail.

M GIBELIN remercie tous les participants.